

Perruque et Bricolage ouvrier.

Robert Kosmann

Dans son ouvrage de 1962, Claude Lévi-Strauss analysait la pensée « sauvage »¹, (ou pensée mythique) ; il en présentait l'analogie de nos jours avec le bricolage, forme d'activité résiduelle, selon lui, de cette pensée préscientifique qui a précédé celle de l'ingénieur contemporain. L'un des sens attribué à l'adjectif « sauvage » par la définition du CNRS² est la suivante : « *Qui échappe aux règles établies, qui se fait en dehors de toute organisation officielle, qui a un caractère spontané et incontrôlable* ». A ce titre la « perruque » ou « bricole³ », selon les appellations régionales, peut s'apparenter à la « pensée sauvage » décrite par Claude Lévi-Strauss et au « bricolage » décrit par l'ethnologue.

Ce texte vise à définir la « perruque », à délimiter son champ par rapport à d'autres activités parallèles, hors du champ professionnel, comme le travail pour soi « le travail à côté », le bricolage et le jardinage à la maison d'une part, et à d'autres activités déviantes qu'on rencontre couramment en entreprise (chopardage, travail au noir, coulage...) d'autre part. L'objet de ce texte concerne seulement le bricolage à l'usine, la perruque industrielle.

Parmi les fabrications de l'usine, la perruque est aussi répandue que méconnue, la réticence ouvrière à parler librement d'un travail illégal étant extrême. Peu étudiée, elle entraîne toutefois des débats entre auteurs, notamment en ce qui concerne l'ambiguïté de sa tolérance ou de sa répression par l'employeur, c'est l'objet d'une seconde partie.

Avec le retour contemporain de la crise économique, l'exacerbation des conflits sociaux en raison des licenciements, est à l'ordre du jour en 2009. Le texte présente, dans une troisième partie, à l'appui d'analyse de photographies et de vidéos, comment le « bricolage » ouvrier s'exerce de manière très contemporaine dans ces conflits radicaux.

La conclusion reviendra sur l'analyse de Claude Lévi-Strauss à propos du bricolage, écrite il y a maintenant plus de quarante années, et les débats et conclusions du colloque de Lyon à ce sujet.

Bricoler à l'usine, la perruque.

Une pratique ancienne.

On peut définir tout de suite la perruque : **C'est l'utilisation de matériaux et d'outils par un travailleur sur le lieu de l'entreprise, pendant le temps de travail, dans le but de fabriquer ou transformer un objet en dehors de la production réglementaire de l'entreprise.** Une partie importante de la perruque industrielle consiste également à réparer des pièces, des objets domestiques, endommagés ou dont il manque un élément.

Son sens provient de l'analogie avec la perruque de cheveux qui est un trompe-l'œil, une tromperie, comme l'est pour l'employeur la perruque industrielle. Une définition en est déjà donnée en 1856 comme un *argot artisan* qui consiste à travailler avec des matériaux détournés : *un outil fait en perruque (ouvriers d'arsenaux, du bâtiment, et Arts, Angers, Dict. Esnault 1856)*. Dans le Larousse universel de 1874 cette notion d'ouvriers d'Etat est reprise : *"perruque : pop. Détournement de matériaux appartenant à l'Etat et placés sous la garde de celui qui se rend coupable de ce fait"*. Le sens évolue puisque le même dictionnaire en trois volumes en 1966

¹ Lévi-Strauss Claude *La pensée sauvage*, Plon, 1962

² CNTRL Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, CNRS, <http://www.cntrl.fr/definition>

³ Le terme *perruque* est le terme général le plus employé. Des variantes locales existent : *pinaille* à Belfort, *bousille* (chez les verriers), *bricole* au Creusot et en Bretagne, toutes recouvrent la même réalité.

⁴ Weber Florence, *Le travail à côté*, Ed EHESS, 1989

indique : "pop. Fraude de l'ouvrier qui, détournant quelque matière appartenant à son employeur la détourne à son profit." Cette référence aux arsenaux nous amène à un texte plus ancien concernant l'arsenal de Brest :

Colbert fait publier deux ordonnances en 1674 et en 1689 à propos des ouvriers de l'arsenal interdisant à ceux-ci de sortir par mer, les obligeant à passer par les portes où ils seront contrôlés par des gardes Suisses. Il veut mettre fin à la pratique qui consiste à fabriquer, en perruque, des embarcations de pêche ou de promenade aux frais de la Marine, « *Il ne sera entretenu dans le port que le nombre de chaloupes et canots ordonné par Sa Majesté...* »⁵. Cette pratique de détournement, attestée dès le dix septième siècle, par des ouvriers qui en ont les moyens, est probablement aussi ancienne que le salariat. Les mémoires de compagnons du tour de France font toutes état de l'outillage fabriqué sur le temps de travail et avec les matériaux « empruntés » à l'employeur. Abel Boyer (forgeron)⁶ ou Agricol Perdiguier (menuisier)⁷, compagnons du dix neuvième, racontent comment ils arrivent à détourner une partie de la matière première pour constituer leur propre outillage, non sans conflit avec les patrons qui parfois confisquent l'ensemble de la boîte à outil au départ du chantier du compagnon. Denis Poulot, petit patron de la métallurgie et ancien contremaître dans un atelier mécanique parisien, rapporte les propos d'un de ses ouvriers « *Le patron croit qu'il ne paie pas pour les outils que nous avons, mais les trois quarts sont faits en perruque dans la boîte, ils lui reviennent plus chers que s'il les fournissait* »⁸. Le règlement de police intérieure à Montbéliard des Manufactures de Peugeot frères & Cie du 30 juin 1820 indique, en plus des nécessités de *ponctualité, discipline, respect de la hiérarchie, responsabilité de l'outillage*, celle de lutte contre le « *détournement de [matières ou de] rebuts de toute espèce* », *travail en sous main – la perruque -,* » et inévitablement la liste des sanctions encourues pour manquements ou fautes, de l'amende à la débauche⁹.

Un autre témoignage ouvrier, faisant état de pratiques déviantes à l'entreprise et de la réalité de la perruque a été publié dès l'après guerre : « *le travail noir intérieur à l'usine, exécuté pour soi, au bureau ou sur la machine, « en douce » pendant les heures de travail.* »¹⁰, et le premier texte connu d'étude de psycho-sociologie de ces pratiques date de 1956.¹¹

La production perruquière jusqu'au milieu des années 1970 est souvent une production d'outillage. Succédant à l'ensemble des outils fabriqués par les compagnons, les ouvriers des années qui vont de la première guerre mondiale jusqu'aux années 1980 fabriquent surtout des outils personnels, spécialisés qu'on ne trouve pas dans les magasins d'usine, ni dans le commerce, parce que certains outils n'étaient pas disponibles ou bien que les ouvriers en inventaient d'autres qui leurs facilitaient la tâche, leurs permettaient d'effectuer un travail plus vite, ou d'accéder à des endroits difficiles (des "bidules" divers, des « bricolos »).

La production *perruquière* de la période de pénurie pendant l'occupation nazie est différente de ces années, elle a un caractère utilitaire marqué: On fabrique surtout des gamelles, des batteries de casseroles au Creusot et à St Etienne, c'est à cette époque qu'à Renault Billancourt, un ouvrier entre le matin à vélo et ressort le soir avec le même vélo auquel il a attelé une remorque fabriquée à l'usine. A l'atelier de réparation des bus à Paris, rue Championnet on

⁵ Cité par Serge **BORVON**, mémoire de master 1 en ethnologie « *Etre ouvrier à l'arsenal de Brest* », Université de Bretagne Occidentale, 2007.

⁶ **BOYER** Abel, *Le Tour de France d'un compagnon du Devoir*, Imprimerie du compagnonnage, 1975, Première édition 1957.

⁷ **PERDIGUIER** Agricol, *Mémoires d'un compagnon*, La Découverte 2002, rééd. 1977, première édition 1853.

⁸ **POULOT** Denis *Le sublime*, Maspéro, rééd 1980, 1^{ère} éd. 1870.

⁹ Cité dans Jean Louis **LOUBET** *La Maison Peugeot*, Perrin, 2009, p.60

¹⁰ **ALBERT** Eric « La vie dans une usine » *Les Temps modernes* de juillet 1952.

¹¹ **BARBICHON** Jacques, « La vie parallèle dans l'entreprise », *Esprit*, n°2, février 1956.

fabrique des valises, en bois pour les menuisiers, en aluminium pour les chaudronniers, les valises transportent le matin le casse-croûte prévu pour la pause et le soir repartent pleines de bois (utilisé comme bois de chauffage) coupé à la dimension exacte de la valise. La conscience du détournement est alors évacuée par la situation politique, un témoignage précise que "*là, c'était normal car on volait les allemands*". Pendant la guerre, au Creusot, la pénurie a suscité la fabrication d'objets spécifiques : rouets, grilloirs à orge, machines à couper le tabac... Tous ces objets fabriqués à l'usine permettaient aussi d'obtenir les produits alimentaires qui faisaient défaut aux citadins. Les agriculteurs échangeaient les pommes de terre, le lard contre des couteaux à couper le jambon, des serpettes... A cette époque en province la perruque constitue une véritable monnaie d'échange avec les agriculteurs.

Dans la période qui suit, dans l'après guerre, la perruque représente aussi un apport matériel à la maison. Beaucoup la considère comme un complément de salaire. "*Si le système Schneider favorise l'accession à la propriété, la construction de la maison pèse lourd sur les budgets ouvriers, une partie de l'aménagement ou de la construction est faite en perruque*"¹². Un ouvrier fabrique les moules pour couler le béton nécessaire à la production de parpaings pour sa maison.

Dans les années 1970, où le niveau de vie s'est relevé, la perruque est plus éloignée de la nécessité immédiate. Elle devient plus souvent une réaction à l'uniformité des productions mises sur le marché, "*c'était avant tout le plaisir de le faire soi même, et bien fait, plutôt que de l'acheter*"¹³, c'est là qu'on rencontre davantage de perruque "*créative*" de type arbalète médiévale, jeux d'échecs, etc. La perruque qui consiste à se fabriquer soi même son propre outillage régresse également, les tâches sont plus spécialisées, l'outillage est plus adapté, l'introduction de nouvelles technologies fait reculer le "bricolage" et la "*valeur travail*" est critiquée et remise en cause par une partie de la jeunesse ouvrière après mai 68.

En 1978, Robert Linhart publiait un témoignage sur son « établissement » chez Citroën où il présentait l'établi bricolé, perruqué par un tôle pour adapter et faciliter son travail¹⁴. Plus contemporain Marcel Durand, ouvrier révolté aux usines Peugeot à Sochaux verse un témoignage drôle sur les pratiques de résistance et de perruque dans la grande usine de Sochaux.¹⁵ La même année, une enquête de l'Insee, de 1990, indiquait que 28 % des ouvriers affirment : fabriquer [*fréquemment ou occasionnellement*] quelque chose ou réaliser un travail qui n'est pas destiné à l'entreprise [*sur les lieux de celle ci*]. En 2009, malgré la rationalisation et l'intensification du travail, nous connaissons de nombreux perruqueurs dans les ateliers, attachés à cette pratique séculaire.

Perruqueurs de tous les pays....

Le caractère international de la perruque apparaît à travers plusieurs sources. Aux USA on l'appelle «homer»¹⁶ laissant penser que l'objet est fabriqué pour la maison. En Grande Bretagne on le nomme «pilfering» qui suggère le pillage et «fiddling» qui, au sens premier, signifie «jouer du violon»¹⁷. L'anthropologie allemande utilise le terme d'« Eigen-sinn » (le sens de soi) en valorisant la volonté de réappropriation de leur travail par les ouvriers forgerons et tourneurs d'une usine de machines-outils à Chemnitz en Saxe en 1890¹⁸. Miklos Haraszti, en 1976 relatait son expérience de fraiseur en Hongrie à l'usine de fabrication de tracteurs "*Etoile*

¹² Texte de l'exposition au Creusot, Revue Milieux n° 1, 1980, éditée par l'Ecomusée du Creusot.

¹³ Entretien avec un ouvrier d'Air France cité dans le travail de Pierre CONTESENNE. *De la perruque comme prétexte*, archives privées, mémoire de stage DESSEC non terminé, dir. N. Gérôme, 1994.

¹⁴ LINHART Robert, L'Etabli, Ed. de minuit, 1978.

¹⁵ DURAND Marcel, *Grain de sable sous le capot*, La Brèche, 1990.

¹⁶ ANTEBY Michel, La perruque en usine, « La perruque en usine », in *Sociologie du travail*, n° 45, 2003, p. 456

¹⁷ Idem

¹⁸ LÜDTKE Alf, *Des ouvriers dans l'Allemagne du XXème siècle*, L'Harmattan, 2000.

*rouge*¹⁹ et décrivait son travail sur deux fraiseuses simultanément ce qui ne l'empêchait pas de travailler en perruque. Des témoignages plus récents existent : A Moscou, dans les années 1990, une ouvrière de fabrication de roulements à billes se plaint d'être obligée de payer la matière première de sa perruque, depuis la privatisation de l'usine²⁰. Lors d'un appel à exposition, en 2005, en Pologne, les ouvriers des chantiers navals Lénine de Gdansk proposaient de mettre en valeur les crucifix réalisés, en perruque à l'usine²¹. Ces quelques exemples ne laissent pas de doutes sur la pratique largement répandue, de cette activité parallèle à la production officielle.

Perruque et rapports sociaux d'usine.

Les ateliers d'outillage ou d'entretien sont des ateliers producteurs de perruque. Elle est le fait, le plus souvent, d'ouvriers qualifiés qui disposent des moyens (outillage, machines) de la technicité, et qui ne sont pas écrasés par des contraintes de temps. Les opérateurs sur machine, sur chaîne, sur ligne, ont rarement l'occasion et les moyens de pratiquer la perruque.

La perruque suit les modes, elle est quelquefois une création, mais le plus souvent une copie de l'existant, elle se diffuse rapidement par l'exemple et l'on retrouve assez vite des séries. A l'atelier de réparation des bus RATP, à Championnet, quand la marque "*Erka*" qui fabrique des remorques pour automobiles sort son modèle populaire dans les années 1960, les perruqueurs de l'atelier central se mettent à le reproduire et, selon les témoignages, c'est une centaine de remorques qui seront produites à l'identique de celles du commerce (jusqu'au sigle de la marque reproduit à l'arrière).

La perruque utilitaire se justifie en "*utilisant les moyens du bord*", par la débrouillardise et la récupération de matériaux disponibles, elle permet aussi de faire des objets à dimension qui n'existent pas dans le commerce.

Enfin il faut signaler les *perruques de conduite*, extrêmement nombreuses dans les ateliers. Elles consistent dans la réalisation d'un objet souvenir offert à un compagnon à l'occasion de son départ à la retraite. L'expression *perruque de conduite* est issue directement du vocabulaire compagnonnique, les amis et compagnons faisaient une *conduite* à l'ouvrier qui quittait la ville pendant son tour de France, en chantant et en le félicitant ; en retour ce dernier devait plusieurs litres de vin à ceux qui l'accompagnaient.

La perruque ne rentre pas dans un système marchand, on ne paie pas la perruque, on peut, parfois, l'échanger contre « un litre », mais le plus souvent elle fait entrer le perruqueur dans un système contractuel qui rend une perruque pour une autre. Le fraiseur rendra service à l'électricien qui demandera au tourneur de réaliser une pièce sur sa machine. C'est une chaîne entre spécialistes qui s'instaure dans l'atelier. L'écrivain hongrois M. Haraszti affirme que lorsqu'un ouvrier se renseigne auprès de ceux d'autres entreprises, le fait de savoir si on peut "*perruquer*" est parfois aussi important que d'autres critères déterminants, tel le salaire.

¹⁹ HARASZTI Miklos : *Salaire aux pièces, ouvrier dans un pays de l'Est*, 1976, Seuil. et le journal *Libération* du 28.5.1976 "A propos de Salaire aux pièces"

²⁰ CLEMENT Cécile, "Le cas de OAO roulements à bille moscovite" in *Le travail nous est compté*, sous dir. LINHART Danielle, La Découverte, 2005

²¹ Entretien avec Hélène CAUBEL, qui avait organisé l'exposition « Et voilà le travail » à Montreuil (93) en 2003.

Un bricolage modeste, déviant et ambigu.

Un bricolage généralement modeste, et quelquefois artistique.

La perruque, on l'a vu, est proche du bricolage en cela qu'elle utilise « *les moyens du bord, des éléments précontraints* ». Elle diffère de la production de l'ingénieur qui, selon Lévi-Strauss, opère au moyen de « concepts », quand le perruqueur/bricoleur opère au moyen de « signes »²². L'ethnologue opère aussi une comparaison entre artiste et bricoleur : « *tout le monde sait que l'artiste tient à la fois du savant et du bricoleur* »²³. La perruque fait partie, sur le plan pratique, de l'analyse que faisait Lévi-Strauss : « *Sur le plan spéculatif, la pensée mythique n'est pas sans analogie avec le bricolage sur le plan pratique, alors que la création artistique se place à égale distance entre ces deux formes d'activité et la science* »²⁴.

Le débat sur le rapport entre l'art et la perruque a été renouvelé à l'occasion de la sortie de l'ouvrage d'E. De Banville²⁵. Pour l'auteur, la perruque est essentiellement modeste, elle consiste en réparation et création de petits objets domestiques le plus souvent. Nous partageons cette opinion, la perruque est modeste, très souvent réparation d'objet (outillage, cuisine, appareil ménager, ameublement...) la perruque fait partie de la vie quotidienne au travail et à la maison. Elle est le plus souvent pratique et utilitaire. Elle est souvent copie de l'existant et les modèles circulent d'un atelier à l'autre, d'une usine à une autre.

Elle peut aussi représenter une création artistique, elle peut être, parfois, unique, ludique et créative²⁶. Michel de Certeau parlait d'un « art de faire »²⁷. L'exemple des verriers de Saint Etienne ou des cocottes en tôle de 1865 pliées au marteau pilon au Creusot pour affirmer l'habileté et la technicité des pilonniers sont des objets qui valorisent le travail des perruqueurs. Plusieurs expositions ont mis en valeur la production perruquière. En 2007 à Saint Etienne et la même année à Aix en Provence, des perruques réalisées chez les verriers et chez les outilleurs aux usines Renault à Saint Ouen (93), figurent dans des expositions d'art contemporain.

Le regard de la société a changé sur la perruque. L'exposition des verriers à Saint Etienne, menacée d'interdiction en 1997, qui avait vu la visite d'un huissier de justice mandaté par le patronat a été renouvelée dix ans plus tard et inaugurée par le maire et les édiles de la ville... Une partie de l'intelligentsia inquiète de la disparition d'une part de savoir faire ouvrier en France, fait accéder la perruque à un statut que les bricoleurs de l'usine n'avaient jamais envisagé...

Un autre débat a trait à la déviance en entreprise de manière générale.

Toutes les déviances ne sont pas des perruques.

²² LEVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*, op. cit. pp.32-34

²³ idem p.37

²⁴ idem p.46

²⁵ BANVILLE Etienne de, *L'usine en douce, le travail en perruque*, L'Harmattan, 2001.

²⁶ Les verriers de Saint Etienne dont les photos sont publiées dans l'ouvrage d'Etienne de Banville en sont un exemple.

²⁷ DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien*, Gallimard 1990, pp. 43-44

Les questions débattues concernent la définition du champ lui même. Le vol ou chapardage en entreprise, largement répandu; le travail au noir pour un autre employeur; la production illégale à des fins commerciales, toutes les formes de déviance (coulage de la production, sabotage (exceptionnel), refus de travail... peuvent ils être assimilés à la perruque ? Les perruqueurs interrogés tiennent à se démarquer largement de ces pratiques répandues mais étrangères à l'éthique de ces producteurs. Elles ne sont reconnues socialement ni par l'encadrement, ni par la masse des ouvriers, ni par les "*perruqueurs classiques*".

Des auteurs modernes envisagent le champ général des pratiques déviantes à l'entreprise (*les zones grises* tolérées par l'encadrement et/ou la direction de l'entreprise)²⁸ y intégrant le freinage, le coulage, le vol²⁹, le chapardage, l'absentéisme volontaire. Certains y voient une récupération patronale d'une délinquance routinière, d'autres les perçoivent comme une forme de régulation du travail d'atelier. Le propos est, ici, différent. Les bricoleurs de l'usine, les perruqueurs, sont loin d'être toujours tolérés par les directions, ni, à l'inverse, révoltés contre celles-ci. Ils sont parfois licenciés pour avoir perruqué³⁰ mais, en revanche, n'approuvent pas forcément des formes extrêmes de déviance alors qu'ils sont souvent dotés d'un savoir faire, allié à une conception élevée de la valeur travail.

Toutes les perruques ne sont pas déviantes.

Le patronat condamne et réprime, jusqu'au licenciement, cette pratique illégale à l'entreprise³¹. Les employeurs se font des cheveux avec la perruque... pour l'empêcher ou la limiter, ou, pour reprendre l'expression souriante, d'E. De Banville au colloque: «*pour les patrons la perruque est un acte fautif (en un seul mot...)*».

Pour autant, elle n'est pas toujours réprimée, elle est tolérée, plus ou moins, par les employeurs et/ou la petite maîtrise. Elle peut même présenter un caractère institutionnalisé comme dans l'exemple des «perruques de conduite» lors des départs à la retraite³². Le « vivre ensemble » impose, partout, compromis et négociation. La hiérarchie estime d'une part qu'elle exerce l'esprit d'initiative, d'autre part elle fait entrer le perruqueur dans un système contractuel implicite qui, en contrepartie du laxisme signalé de l'agent de maîtrise impose au compagnon d'effectuer le plus correctement son travail. La maîtrise elle même sous traite le plus souvent sa propre perruque à un certain nombre d'ouvriers. M. Haraszti et P. Contesenne insistaient dans les années 1970 sur l'aspect de révolte et de refus du travail que représentait cette production interdite. A l'inverse E. de Banville en 2001 niait le caractère «lutte de classe» de la perruque et ne la concevait que comme un objet utilitaire (ce qu'elle est le plus souvent). M. Anteby, en 2003 accentuait le trait, il estimait qu'elle nécessitait une «*complicité*» avec l'encadrement et que la perruque «*pouvait se lire comme une rémunération discrétionnaire*», que l'on pouvait parler d'un «*aspect régulateur du travail avec la perruque d'atelier*». En fait, les deux aspects, tolérance et répression peuvent alterner, coexister, comme d'autres pratiques déviantes à l'entreprise : pauses illégales, consommation de boisson alcoolisées, affichage de calendriers et de photos « de

²⁸ ANTEBY Michel *Moral Gray Zones*, Princeton University, 2008, et *La perruque en usine*, article cité, pp.453-471

ROUSSEL Mélanie « Grains de sable dans le système de domination » in *Résistances au travail*, sous coord. Stéphen Bouquin, Syllepse 2008.

²⁹ BONNET François, Un crime sans déviance : le vol en interne comme activité routinière » in *Sociologie du travail*, n° 49-2, 2008, pp. 331-350

³⁰

Voir le témoignage d'un ouvrier licencié pour avoir fabriqué un barbecue pendant le temps de travail, dans :

BANVILLE Marie (de), et Dumont B. *Perruque, bricole et compagnie*, document audiovisuel VHS. Solimane Production, 1998.

³¹ KOSMANN Robert, « La perruque un travail détourné » in *Histoire et Sociétés* n° 17. 2006

³² GEROME Noëlle, « Les rituels contemporains des travailleurs de l'aéronautique » in *Ethnologie française* 28 (2), pp. 177-196

charme » et désormais visites de sites Web sur le même sujet. C'est l'ambiguïté de la perruque et plus généralement de ces déviances dans le travail que d'être alternativement réprimées et tolérées.

Bricolage illégal et « consentement paradoxal ».

Nous pouvons emprunter ici le concept de Danielle Linhart de « consentement paradoxal »³³ et, sous forme de « bricolage conceptuel », renverser le concept appliqué par la sociologue. Celle-ci, en 1991, l'appliquait aux ouvriers qui, dans le cadre des « cercles de qualité », « groupes d'innovation », « groupes de progrès »... acceptaient de jouer le jeu patronal, d'améliorer la qualité et la productivité en mettant en lumière, leurs combines de travail, leur inventivité, leur savoir faire jusque là caché soigneusement à la maîtrise. Mais, qui, paradoxalement, en même temps, par le dévoilement même de leur pratique clandestine *remettaient en cause la légitimité de ceux qui sont aux postes de commande, des règles hiérarchiques, du pouvoir de l'entreprise* ³⁴.

Ce « consentement paradoxal » ouvrier peut être renversé et appliqué dans le cas de la perruque, cette fois, à la maîtrise d'atelier. Cette dernière consent, parfois, tolère le travail souvent visible des perruqueurs, d'une part parce qu'elle ne peut l'empêcher totalement, d'autre part parce qu'elle accepte un contrat implicite avec les perruqueurs qui sont souvent des ouvriers consciencieux à l'égard de l'entreprise. Mais elle le fait de manière paradoxale car elle a du mal à tolérer un travail illégal qui à tout moment, selon les règles de l'entreprise, peut et doit être sanctionné.

Il n'en reste pas moins, que la perruque, dans tous les cas est une réappropriation de temps, de matériaux et d'un savoir faire qui ne peut s'exprimer dans la production manufacturière officielle. Surtout, le patronat tolère la perruque car il ne peut pas l'empêcher (!), pour des ouvriers qualifiés, ayant la disponibilité de temps, d'outillage et de matériaux et déterminés à résister à un travail monotone, parcellisé, aliéné, « en miettes », qui n'est plus en rapport ni avec la formation reçue ni avec le savoir faire acquis dans le cadre de leur scolarité professionnelle.

Bricolage en usine occupée.

Bricolage de grève.

Selon notre définition la perruque est un travail illégal produit à l'usine pendant le temps de travail, dans une situation de production normale. Nous quittons cette pratique pour aborder une production à l'usine exceptionnelle : lors de conflits sociaux et d'occupations ouvrières. C'est une production qui s'apparente à la perruque mais fabriquée en petite série pendant le temps d'occupation de l'usine durant les grèves ces objets ne correspondent pas aux standards de fabrication, ils servent principalement à populariser et financer la grève. Ils se différencient de la perruque car la relation conflictuelle (ou de compromis) avec la hiérarchie n'existe plus. Pendant un temps (court le plus souvent) les travailleurs décident eux-mêmes de la production de l'entreprise. On est là dans le « bricolage » que Lévi-Strauss n'envisageait pas à si grande échelle, mais qui correspond à sa définition puisqu'on réalise, *en copiant la production*

³³ LINHART Danielle, *Le torticolis de l'autruche*, Seuil, 1991, pp. 162-165

³⁴ Idem

antérieure, avec ce que l'on a sur place (ici c'est l'ensemble des moyens de production d'une entreprise donnée).

L'artiste Jean Luc Moulène³⁵ a photographié quarante de ces objets produits pendant des grèves et a, de fait, transformé leur statut puisqu'ils sont passés du statut d'objet de lutte au statut d'objet d'art. Le centre d'art contemporain G. Pompidou à Paris a acquis les photographies, les objets eux-mêmes sont maintenant conservés aux Archives du monde du travail à Roubaix.

Telle n'était pas leur fonction, produits à quelques centaines d'unités leurs auteurs voulaient lutter contre la fermeture de leur site ou empêcher dégraissage ou licenciements. Ils ont été réalisés dans les années 1975 à 1995 pour la plupart. Les objets permettaient de valoriser le travail et le savoir faire de métier, de démontrer aussi que l'usine était viable et que l'innovation ou le travail de qualité étaient possibles. Ces quarante objets reprennent la production traditionnelle de l'usine, mais en détournent le contenu.

Les travailleurs de Manufrance à St Etienne réalisent une poêle traditionnelle dont le fond comporte les inscriptions : « *emploi, justice, solidarité, liberté, relaxe, Manufrance* »³⁶ ; les ouvrier-e-s de la manufacture de tabac de la Seita à Pantin (93) décident en 1982, après avoir occupé les locaux le redémarrage de l'entreprise en créant la « Pantinoise » qui fabrique des paquets de « *gauloises Pantinoises* » reprenant la forme et le logo des gauloises bleues mais les paquets sont de couleur rouge avec la mention « *CGT, cigarettes fabriquées par les travailleurs en lutte* ». Les ouvrier-e-s de Lip créent sur le modèle du Monopoly un jeu « Chomageopoly » en s'inspirant d'un jeu inventé par les chômeurs américains en 1930. Les plasturgistes qui fabriquent des bouteilles de parfum en plastique créent la plus grande bouteille plastique en PVC du monde (hauteur 6,82 m, diamètre 1,79 m, nombre de flacons ordinaires pour la composer : 6 865, poids 307 kilos). Les travailleurs du rail éditent un billet SNCF avec l'inscription : « *classe 0, dernier billet avant augmentation* » et les salariés-e-s de la Banque de France impriment un billet de 500 FF, fac similé, marqué « Spécimen » pour la défense du Service Public indiquant leurs revendications au dos du billet...

Les ouvrières ont le plus souvent des qualifications inférieures à celles des ouvriers qualifiés, elles sont souvent opératrices, non qualifiées, elles bricolent moins, produisent moins de perruque. Même qualifiées les câbleuses à Thomson radar en région parisienne, effectuaient seulement les soudures des appareils électriques que créaient leurs collègues masculins.

Ces quarante objets de grève nous donnent une indication différente. Parmi les objets collationnés, beaucoup le sont dans des usines de femmes. L'industrie textile réduit de beaucoup ses effectifs en France dans ces années 1970-2000. Les ouvrières de Myris à Limoux dans l'Aude créent alors, en 1995, des chaussures avec, surpiqué en blanc « LES 5 » référence aux syndicalistes condamnés par le tribunal. La Scoop créée par les ouvrières de « La vie en pull » à Roanne en 1991 fabrique, en tricot, des polos, des fuseaux, une écharpe rouge et des T-shirt en coton, sérigraphiés avec l'inscription « *vivre et travailler autrement* ». Les ouvrières des ARCT à Roanne productrices de bobines de fil créent trois costumes d'hommes deux pièces (dont un offert à Henri Krasucki...). Les chapelières d'Esperaza dans l'Aude fabriquent des chapeaux cloches et des blouses avec les déchets de laine. Les travailleuses du jouet dans le Loiret, en 1980 créent la poupée « LIBR » qui est l'anagramme de leur société BRIL et les ouvrières de chez Bella à Perpignan créent « *la poupée de lutte Bella* » en 1981. Une robe haute couture fut même réalisée par les premières et secondes mains en grève, chez Nina Ricci pour créer le modèle « Stromboli », robe du soir portée par un mannequin et qui fut l'étendard des grévistes pendant le défilé officiel de la haute couture à Paris en 1999. Hormis les objets photographiés on se rappelle des grèves très populaires de ces années animées par les ouvrières de chez PIL qui

³⁵ MOULENE Jean Luc, *39 objets de grève*, Hazan, 2003, l'ensemble des photos d'objets de grève est disponible sur internet.

³⁶ L'inscription « relaxe » fait référence à la condamnation à de lourdes peines de prison et d'amende par le tribunal correctionnel de St Etienne pour 17 syndicalistes, qui seront finalement relaxés.

fabriquaient et vendaient des chemisiers et plus encore par les ouvrier-e-s de LIP entre 1973 et 1977 qui fabriquaient et vendaient les montres avec l'inscription gravée sur le boîtier « *conflit LIP, vente sauvage* ».

Les savoir faire et leur exposition publique ont été, pour les producteurs de ces objets de grève, une nécessité ressentie afin de mettre en lumière des productions originales contre ce qu'ils considéraient comme un gâchis humain et industriel.

Bricolage de lutte.

Dans les moments de révoltes, de tous temps les travailleurs détournaient leurs outils pour en faire des armes. L'exemple paysan de la faux est certainement le plus connu. La partie métallique et coupante, perpendiculaire au manche se retrouvait fixée dans le prolongement de celui-ci et devenait une arme redoutable dans les cas de révoltes paysannes quand elle ne coupait plus les foins. Dans le milieu ouvrier, dans les grèves, les mannequins de carnaval, effigies de personnages détestés sont après procession, pendus démembrés et brûlés. Les témoignages font état de fabrication de lance pierres, de billes d'acier, de matériels divers pour servir aux affrontements soit avec les gardiens/vigiles soit avec les gendarmes ou gardes mobiles lors de conflits sociaux radicaux. Au dix neuvième siècle et jusqu'en 1948 les mineurs se servaient de leurs explosifs pour fabriquer des engins de défense. Lors de la venue du général américain Ridgway à Paris pendant la guerre de Corée, en 1952, les ouvriers de chez Renault, à Billancourt, partant en manifestation, ont fabriqué, selon leur propre témoignage, des pancartes en tôle dont ils affutaient les bords pour les rendre coupants, le texte de la pancarte étant largement secondaire, voire inexistant. Des témoins et historiens de la métallurgie commentaient ainsi la lutte des sidérurgistes des années 1980 en Lorraine : « *...dans certaines grèves les autorités acceptent un certain nombre d'illégalités. Par certaines de ses composantes la grève se situe à mi-chemin de la guerre et du charivari* »³⁷.

Les conflits récents ne font pas exception et la violence transgressive est une forme de résistance exprimée dans les grèves. Le bricolage consiste, selon la définition de C. Lévi Strauss, à faire avec ce que l'on a. En 2009, on a pu en observer une illustration en Espagne à travers des images diffusées sur internet³⁸. A Gijón, dans les Asturies, les chaudronniers de marine des chantiers navals menacés de fermeture, et qui occupaient ces chantiers, utilisaient des tubes de diamètre 50 mm et d'une longueur d'un mètre cinquante pour envoyer des fusées d'artifice « de jardin » de petits calibres (20 à 25) sur les gardes civils espagnols. On peut observer sur les vidéos une ouverture, une « lumière » bricolée pour permettre la mise à feu.

En même temps, la tôle destinée à la construction ne manquant pas dans un chantier naval, ils ont construit des guérites de protection de plusieurs modèles qui leur permettaient d'avancer et d'approcher les policiers à portée de lances pierres. La tôle épaisse, soudée par points, au chalumeau, permet l'édification d'une guérite de 2,5 m de hauteur environ, fermée sur trois côtés et disposant d'un toit protecteur. Des « lumières » latérales et frontales ont été découpées, certaines grillagées pour la visibilité, d'autres libres permettant l'introduction de tubes de tir.

Les bricolages d'autodéfense sont exceptionnels au niveau d'une seule entreprise. Sur une histoire longue ils ont été, et sont toujours présents dans un monde ouvrier où la précarité de statut reste une donnée séculaire.

³⁷ BONNET Serge et HUMBERT Roger, *La ligne rouge des hauts fourneaux*, Denoël, 1981, p. 175

³⁸ Images vidéos mises en ligne sur You Tube, reprises et diffusées sur le site <http://bellacio.org/fr/>

Bricolage ouvrier en 2009.

Le texte de C. Lévi Strauss a été écrit en 1962, le bricolage à la maison a beaucoup évolué depuis cette date, il s'est considérablement développé avec des outils électroportatifs de plus en plus évolués et des matériaux à disposition des consommateurs. Les grandes surfaces de bricolage ont intégré les zones de chalandises à la périphérie des villes, des ouvrages d'initiation ont vu le jour, le bricolage est devenu un pôle marchand important et le bricoleur de 1962 n'existe plus. On ne bricole plus avec ce que l'on a sur place, mais avec ce que l'on a dans les grandes surfaces de bricolage. Le bricolage à la maison s'est transformé largement dans ses fondements mêmes depuis le texte de Lévi-Strauss. L'ethnographe termine son chapitre de *La pensée sauvage* en concluant « ...les rites et les mythes, à la manière du bricolage ne sont plus tolérées dans les sociétés industrielles que comme hobby ou passe temps ». En 2009, ce n'est qu'une partie du réel en ce qui concerne le bricolage. Hormis le gros œuvre, les travaux de réparation, d'aménagement et d'embellissement intérieur et extérieur sont devenus, avec la diminution des emplois artisanaux (peintre, électricien, plombier, maçon...) et surtout leur coût, hors de portée des ménages modestes. Ces travaux sont devenus des nécessités économiques pour les familles, en même temps qu'un large marché de consommation. L'aspect « *hobby* » ou « *passe temps* » existe toujours mais il n'est plus univoque. Il n'est plus seulement « *toléré par les sociétés industrielles* » mais promu, encouragé par un consumérisme hypertrophié de ces mêmes sociétés.

Enfin, pour ce qui concerne la perruque-bricolage, un intervenant au colloque de Lyon faisait remarquer que cette activité relevait d'une sphère de métiers, de professionnels qualifiés qui utilisaient leurs connaissances techniques dans une pratique d'usine assez éloignée du bricoleur à la maison. C'est sûrement exact.

Les sociétés indiennes étudiées par l'ethnologue en Amérique sont appelées à disparaître, le bricolage en usine sous toutes ses formes : pratique, créative, contestataire, dans une ombre le plus souvent discrète, reste très vivant. Nous avons essayé d'en présenter quelques exemples. C'est peut être une part de ce qui reste de *la pensée sauvage* qu'aimait à célébrer Claude Lévi-Strauss.

Septembre 2009.